

Projet à environ 1500 m



Prise de vue n°9 : Aux abords de l'habitation située sur le lieu-dit l'Orangerie, au sud de l'A10 ; perception du mât de mesures du projet éolien. La végétation d'accompagnement de l'autoroute limite les vues sur le site.

Au sud du lieu-dit de l'Orangerie, le hameau de la Coronière est à une distance d'environ 1700 mètres vis à vis du centre du projet éolien. Les habitations y bénéficient d'un ourlet de haies bocagères qui les isolent des vues en direction du projet.



Prise de vue n°11 : Absence d'ouverture visuelle sur les abords des habitations de la Coronière.



Prise de vue n°10 : L'habitation située sur le lieu-dit l'Orangerie présente une façade orientée vers le projet ; la végétation du jardin filtre partiellement la vue depuis la maison.



Prise de vue n°12 : Absence d'ouverture visuelle sur les abords des habitations de la Coronière.

Au sud, le hameau de la Charpière, comprend 2 habitations ; l'une d'elles, récemment rénové, présente des ouvertures (portes vitrées) sur la façade arrière. La vue sur l'arrière de l'habitation est assez fortement ouverte en direction du site, légèrement filtrée par quelques arbres présents sur la limite de parcelle.

Projet à environ 800 m



Prise de vue n°13 : Perception aux abords du lieu-dit les Charpières ; vue ouverte en direction du site

Les hameaux situés au nord du projet dans les secteurs de la Chauvinière, les Ores, l'Audouinière, la Monégrière... s'inscrivent dans un contexte très bocager qui s'établit en appui sur un réseau de sources et de petits ruisseaux nombreux ; les vues seront dans ce secteur bocager dense, le plus souvent fermées, ou furtives au profit de rares fenêtres visuelles très ponctuelles.

Projet à environ 2000 m



Prise de vue n°15 : Contexte filtrant au cœur du hameau de la Chauvinière

Au sud-ouest, les hameaux de Peurteau et la Poitière, bénéficient d'écrans de végétation bocagère qui les protègent visuellement. Seule une habitation plus récente, située à l'est de la Poitière est caractérisée par un contexte visuel plus ouvert. Le paysage sur ses abords est marqué par la présence de bâtiments agricoles.

Projet à environ 2300 m



Prise de vue n°14 : Habitation sise à l'est de la Poitière ; vue ouverte vers le site

Projet à environ 2000 m



Prise de vue n°16 : Contexte filtrant aux abords de la Monégrière

Projet à environ 1700 m



Prise de vue n°17 : Contexte filtrant aux abords du lieu-dit les Ores

**a) Vues rapprochées depuis les agglomérations**

Le bourg le plus proche du site du projet est celui de Saint-Germier à environ 2300 mètres. Cette petite commune rurale comporte une population municipale de seulement 214 habitants (en 2014). Sur l'entrée sud du bourg, le parc éolien existant de Pamproux apparaît visible en arrière-plan de la plaine de manière assez peu prégnante.

Projet à environ 2200 m



Prise de vue n°18 : Saint-Germier ; vue assez fortement ouverte en direction du projet, sur la sortie sud du bourg

Projet à environ 2200 m



Prise de vue n°21 : Saint-Germier ; au carrefour de la rue du Teillet et de la rue de l'Église ; un contexte végétal filtrant



Prise de vue n°19 : Saint-Germier ; sur la sortie sud du bourg, une habitation assez haute (RDC+1 étage) possède une façade orientée en direction du projet

Projet à environ 2500 m



Prise de vue n°22 : Saint-Germier ; sur la D521 en arrivant sur le bourg depuis le nord ; la vue en direction du projet est caractérisée par la perception d'un bourg très verdoyant au cœur duquel s'établit une modeste église (non protégée)

Projet à environ 2400 m



Prise de vue n°20 : Saint-Germier ; contexte filtrant sur le parvis de la mairie

Projet à environ 2600 m



Prise de vue n°23 : Saint-Germier ; le plan d'eau constitue l'attrait principal du bourg ; il est entouré d'une végétation dense qui limite les perceptions en direction du projet

Le centre-ville de Pamproux est quant à lui situé à environ 6200 mètres au sud du projet. Avec 1698 habitants (en 2014), Pamproux constitue l'agglomération la plus importante de l'aire rapprochée. Il est important de constater qu'un mouvement de vallée creuse la plaine de Pamproux, et accueille la ville même. Cette situation topographique occasionne une situation visuelle protégée du bourg vis à vis du projet éolien situé au nord. En effet, le fort dénivelé, d'une trentaine de mètres environ qui s'établit sur le coteau situé au nord de l'agglomération créé un obstacle visuel important.

Projet situé à l'opposé du la prise de vue, sans lien visuel avec la ville



Prise de vue n°24 : Pamproux ; vue sur l'agglomération et la plaine, en direction du sud, depuis le secteur de la gare ; le projet éolien est situé à l'opposé de cette prise de vue (dans le dos du photographe) et les enjeux visuels sont absents compte tenu du dénivelé qui s'établit ici au nord de la ville

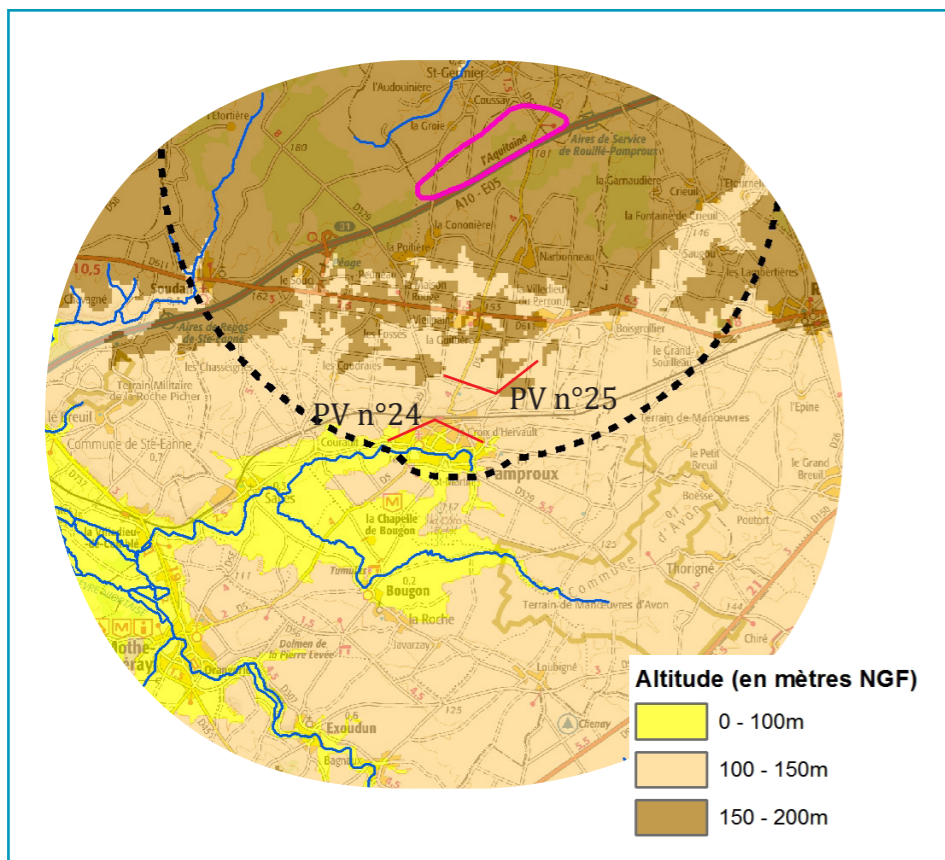


Figure 7 : Un contexte topographique qui induit une absence d'enjeu visuel pour l'agglomération de Pamproux

Projet à environ 5150 m



Prise de vue n°25 : Pamproux ; au nord, les éoliennes du parc éolien existant de Pamproux ponctuent la plaine en deux groupes plus ou moins proches ; le projet éolien s'établira derrière l'horizon boisé créant une ponctuation nouvelle mais éloignée dans un paysage rural déjà bien caractérisé par la présence des éoliennes

Soudan (dont la commune comptait 453 habitants en 2014), s'établit au sud-ouest du projet, à environ 6300 mètres. Le bourg bénéficie d'une situation visuellement protégée du fait de la présence du Bois de Soudan qui s'ajoute à un contexte bocager prégnant. Les enjeux visuels vis à vis de cette petite agglomération sont donc nuls à faibles.

Projet à environ 6000 m



Prise de vue n°26 : Soudan ; sortie de bourg sur la D611 ; un enjeu visuel faible compte tenu du contexte végétal prégnant

Ménigoute est positionné au nord du projet, à environ 6500 mètres ; sa population municipale comptait 863 habitants en 2014. Le bourg s'étage sur le coteau nord de la vallée de la Vonne, dans un cadre verdoyant. Les enjeux visuels y sont faibles.

Projet à environ 6300 m



Prise de vue n°27 : Ménigoute ; rue de Saint-Maixent, dans l'axe du projet éolien ; absence de perception potentielle compte tenu du filtrage végétal fort aux abords de la vallée de la Vonne

Sanxay est positionné au nord-est du projet, à environ 7000 mètres ; sa population municipale comptait 556 habitants en 2014. Le bourg s'inscrit dans une boucle de la Vonne, dans un cadre verdoyant. Les perceptions potentielles du projet y sont très faibles à nulles compte tenu d'une situation naturelle très protectrice. Depuis le bas de la ville, aucune perception du projet n'est possible en raison du relief et de la végétation arborée qui accompagne le fond de la vallée. Depuis le centre, le bâti dense ne permet pas de vue lointaine.

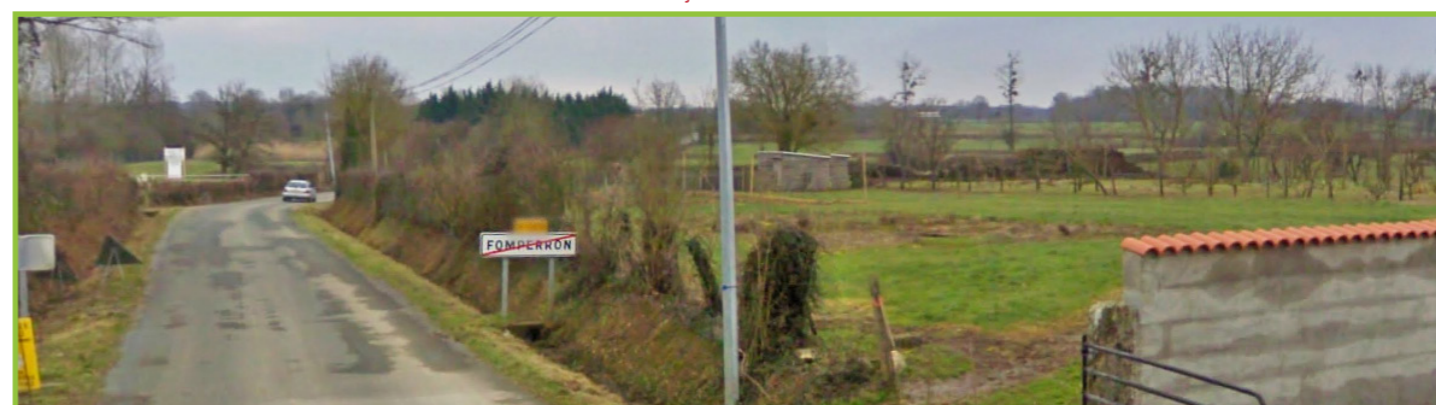
Projet à environ 7200 m



Prise de vue n°28 : Sanxay ; place de la mairie, la végétation arborée de la place et celle du coteau boisé de la Vonne sur l'arrière plan limitent fortement la vue en direction du site ; la perception potentielle du projet éolien est nulle à faible

Au nord-ouest du projet, à environ 6600 mètres s'établit le bourg de Fomperron ; sa population municipale comptait 423 habitants en 2014. Le bourg s'inscrit en arrière du secteur bocager de la vallée du ruisseau de Fomperron et en arrière de massifs boisés importants. C'est pourquoi les perceptions potentielles depuis ce bourg sont nulles.

Projet à environ 6500 m



Prise de vue n°29 : Fomperron ; sur la D521 en arrivant sur le bourg depuis le nord ; la vue en direction du projet est caractérisée par la perception d'un bourg très verdoyant où s'établit une modeste église (non protégée)

## b) Vues rapprochées depuis d'autres villages

Quelques villages ou hameaux d'importance qui regroupent de nombreuses habitations sont également présents dans l'aire d'étude rapprochée. Plusieurs de ces villages sont situés le long de la D611 au sud du projet éolien. La plupart disposent d'un écrin de végétation bocagère et de jardins arborés. Les enjeux visuels sont donc globalement faibles.

Projet à environ 3600 m



Prise de vue n°30 : Village des Fossés ; perception fortement filtrée au nord du village

Projet à environ 3400 m



Prise de vue n°31 : Village des Fossés ; perception potentielle faible à nulle du fait d'un contexte bocager prégnant

Projet à environ 3600 m



Prise de vue n°32 : Village de la Guittière ; perception potentielle faible du fait d'un contexte bocager prégnant

Projet à environ 3700 m



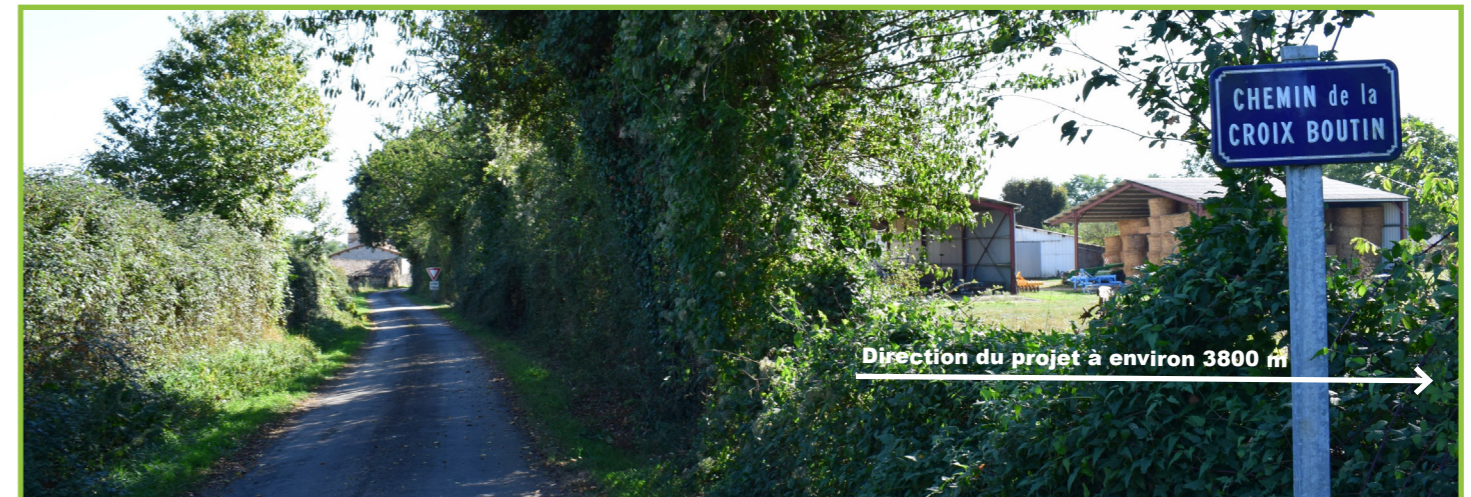
Prise de vue n°33 : Village de la Guittière ; perception potentielle nulle du fait d'un contexte bocager et boisé prégnant

Projet à environ 4200 m



Prise de vue n°34 : Village de la Villedieu du Perron ; bien que certaines maisons soient assez hautes (RDC+1 étage) elles sont entourées d'un contexte bocager qui limite fortement les perceptions en direction du projet

Direction du projet à environ 3800 m



Prise de vue n°35 : Village de la Villedieu du Perron ; au nord, les haies bocagères et bâtiments agricoles ferment les vues vers le site du projet